

Un an..... \$1.00  
Six mois..... .50  
Pas d'abonnements pour moins de six mois.  
Abonnement payable d'avance.  
Numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande.

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

Première insertion par ligne.....10cts  
Insertions subséquentes.....5cts  
Pour les annonces à long terme conditions spéciales et faciles.  
Avis de naissances, mariages, ou de décès.....50cts

J.-D. GUAY, Rédacteur et Editeur-propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. IV. No. 11.

FEUILLETON No. 25.

## LE COLLIER MAUDIT

DEUXIEME PARTIE

SUAVITA DEL CIELO

VII

En attendant qu'il soit jugé et que son arrestation ait amené la justice à sonder les mystères de la douzième rue, Albert et Daniel vont mener rondement leur affaire particulière, la recherche du collier maudit.

Tout d'abord ils avaient un devoir impérieux à remplir.

A leur arrivée à San-Francisco, ils avaient été emportés tout à coup dans un tel tourbillon d'intrigues et de machinations, qu'il leur avait été impossible de faire savoir à leur amis de France qu'ils étaient en bonne santé et prêts à entrer en campagne. Leur premier soin fut d'aller au télégraphe et d'expédier une dépêche.

Daniel, économe à l'exemple des paysans pour lesquels l'argent est si dur à gagner, qu'il est tout naturel de le voir circonspects à le dépenser, Daniel voulait être sobre de détails.

—Nous écrirons, disait-il.  
—Bah ! répondait Albert, on m'a restitué l'argent volé ; c'est une bonne aubaine dont le télégraphe profitera.

Et il manda à son père :  
"Arrivés en bonne santé ; Boischéria a fait tentative d'exploitation déjouée par nous ; Boischéria en prison ; soyez sans pitié pour Clément ; verrez cantatrice demain ; bon espoir. Transmettez à Passy. Ecrivez à Aix.—ALBERT ; DANIEL."

Par le courrier, ils écrivirent de longues lettres pleines de détails ; Albert avait eu soin d'en rédiger une que son père pût montrer à Andrée.

Mais ces lettres n'arrivèrent que dans un mois, tandis que la dépêche parvint à M. Crisenac dans les vingt-quatre heures ; il en fut à la fois très-heureux et fort embarrassé. Il avait le pressentiment d'une lutte entre les jeunes gens et le Barnum de la cantatrice ; on lui disait que Boischéria était en prison et il passait pardessus les détails ; mais comment faire accepter à Andrée ce laconisme ? comment lui donner le tourment d'hypothèses sans nombre ?

M. Crisenac ne savait à quel parti s'arrêter. Tous les jours le général de Villeneuve-Silvepont venait le voir, lui demandant des nouvelles. Andrée avait compté les heures, depuis la réception de la dépêche de New-York par laquelle les jeunes gens avaient fait connaître leur heureuse traversée. Elle s'était renseignée minutieusement et savait à une heure près le temps qu'avait dû mettre le train qui portait son fiancé. La dépêche de San-Francisco était quarante-huit heures en retard.

Deux fois déjà le général était allé à l'hôtel de Crisenac ; deux fois il était rentré chez lui l'oreille basse. Andrée n'était pas aimable quand son esprit ou son cœur souffraient de quelque contrariété, et le malheureux père ne savait plus à quel saint se vouer. Aussi lorsqu'il se présenta le troisième jour, avait-il une mine si pitoyable que M. Crisenac, agitant un feuillet de papier, lui cria du plus loin qu'il l'aperçut :

—Elle est arrivée.  
Il larent et relurent la dépêche, et furent rassurés. Seulement le général fut de l'avis du père d'Albert ; elle était trop laconique et Andrée y trouverait des motifs d'inquiétude. Cependant, après minutieux examen, il fut décidé que le général l'emporterait et qu'il la commenterait de telle sorte que sa fille serait convaincue.

—Car enfin, disait-il, s'ils n'écrivent pas qu'ils n'ont pas combattu, ils annoncent leur visite à la cantatrice pour le lendemain. Donc, ils sont valides..... Quant à Clément, je trouverai bien une explication plausible.

Le général emporta en effet la dépêche. Sa fille l'attendait sur le perron de la villa. La charmante enfant connaissait si bien son père et se savait si parfaitement adoré qu'à sa seule démarche elle devina qu'il rapportait des nouvelles. Le général lui tendit la dépêche ; à son grand étonnement Andrée ne fit aucune objection. Seulement, elle se pencha en avant, prêta l'oreille, mit les deux mains sur son cœur, et d'une voix suffoquée par l'émotion.

—Je le vois, je l'entends, dit-elle, il est avec la femme au collier.

Et elle se jeta en sanglotant au cou de son père.

Andrée était jalouse, payant on cela son tribut à l'imperfection humaine. Elle ne pensait qu'avec terreur à la rencontre inévitable de son fiancé avec la cantatrice en renom.

Le général, surpris par les larmes de sa fille, ne sut pas comprendre que les pleurs d'une jeune fille sont souvent un dérivatif et qu'il dégagent le trop plein du cœur. Au lieu de laisser pleurer la charmante enfant, au lieu de pleurer avec elle, il s'efforça de la calmer, disant :

—Mais il ne court aucun danger..... Le plus fort est fait maintenant..... Tout va bien.... Tu t'inquiètes à tort.

Plus il parlait, plus il donnait de bonnes raisons pour lui rendre sa tranquillité, plus Andrée était malheureuse ; si bien que, n'y tenant plus, elle remercia son père, lui avoua qu'elle avait tort et l'embrassa sur les deux joues pour lui prouver sa sincérité. Mais elle courut s'enfermer dans sa chambre et là, elle donna un libre cours à sa désespérance.

La mère d'Andrée, plus clairvoyante, s'était aperçue des tendances de sa fille. Quand on lui eut dit ce qui venait de se passer, elle alla retrouver la pauvre désolée et lui remit sous les yeux la belle lettre que son fiancé avait écrite en envoyant le procès-verbal des témoins du duel. La lecture de ces quelques lignes fut un réconfort pour Andrée ; elle sourit à sa mère à

gard exprimait la plus vive gratitude. Les deux femmes s'étaient comprises sans se parler.

—Et tu doutes de lui, conclut la mère. Chère enfant, tu as dans la vie le bonheur si rare de rencontrer un mari qui te conquière en donnant une preuve d'amour exceptionnelle à notre époque si positive, si peu romanesque ; sois confiante si tu veux être heureuse.

—Vous avez raison, ma mère, mais c'est plus fort que moi. Depuis son départ, je ne pense qu'à cette femme ; je le vois avec elle aimable, gracieux, prévenant..... C'est par tactique, par nécessité, oui, mais j'ai peur. Ces femmes sont bien séduisantes.

Pour toute réponse, Mme de Villeneuve-Silvepont détacha un petit miroir de la toilette de sa fille.

—Regarde-toi donc, fit-elle en lui plaçant sous les yeux, et apprends à avoir meilleure opinion de toi.

Il faut croire que la coquetterie chez la femme l'emporte sur la jalousie. Andrée se laissa convaincre par cet argument flatteur et continua, plus calme, à commenter la dépêche d'Albert.

VIII

Cependant les deux jeunes gens avaient agi.

Albert et Daniel avaient longuement discuté la question de savoir quels moyens ils emploieraient pour retrouver la cantatrice. Le principal obstacle était écarté ; mais Boischéria, ayant poussé l'exploitation jusqu'à se servir d'une femme qui avait une ressemblance frappante avec Suavita, devait avoir organisé tout un système d'espionnage et de duperie. Il fut décidé que Daniel, plus valide et plus audacieux, irait en éclaireur et préparerait les voies.

Au théâtre il connut l'adresse de la cantatrice. Cette facilité l'étonna bien quelque peu ; mais il allait hardiment de l'avant, certain que ses succès de la veille et du jour avaient dompté la fortune. A l'adresse indiquée, il trouva un pavillon isolé dans un jardin assez spacieux. Point de gardien ni de concierge ; la porte était grande ouverte ; il entra. Arrivé à la maison d'habitation, il voulut savoir si l'aventure judiciaire de ce Boischéria était connue.

—M. le comte de Boischéria est-il entré chez lui ? demanda-t-il.

—Il n'est pas rentré, répondit un valet, tellement galonné que Daniel ne put s'empêcher de le toiser des pieds à la tête.

L'autre le lui rendit bien. Se carrant dans son importance, sur un ton d'insolente protection :

—J'ai les pleins pouvoirs de M. le comte, ajouta-t-il, et je puis vous répondre.

—Merci, je ne vous demande que de m'annoncer chez votre maîtresse, dit Daniel, qui n'était pas homme à subir les familiarités.

Mais le valet :  
—Madame Suavita del Cielo, notre grande cantatrice, ne reçoit que les gens munis d'une lettre d'audience contresignée par M. le comte.

L'impudent Frontin recula devant l'attitude froidement irritée du visiteur.

—Annonce-moi et tout de suite.

Aussi souple avec les violents qu'insolent avec les timides le valet s'inclina :

—Quel nom monsieur veut-il me donner, prononça-t-il humblement.

—Le baron de Crisenac.

A l'ébahissement de l'introduit, Daniel comprit que si la mésaventure de Boischéria était ignorée, il n'en était pas de même de son complot contre Albert et lui. Le valet ouvrit une porte et disparut dans l'intérieur de la maison. Presque aussitôt Daniel entendit un remue-ménage complet, un brouhaha de porte s'ouvrant et se fermant. Des trois portes donnant sur le vestibule deux venaient d'être fermées à clef de l'intérieur ; il se précipita sur le bouton de la troisième et ouvrit précipitamment. Une femme accourait avec l'attention évidente de donner encore un tour de clef. Quand elle vit Daniel, elle s'enfuit affolée en levant les bras au ciel.

Sans hésiter, Daniel courut après elle et la rattrapa dans un couloir.

—Je ne vous ferai pas de mal, dit-il, mais je veux que vous m'écoutez.

La femme cachait sa figure avec ses bras.

—Je vous connais, dit-il encore. Vous n'êtes pas Suavita, mais je ne sais quel mauvais génie, qui s'acharne après elle, la perdant de réputation et se livrant sans pitié à ses vengeances.

La femme se recourbait davantage sur elle-même, à chaque parole ; elle sanglotait ou imitait les sanglots. Daniel qui savait fort bien n'avoir pas de ménagements à garder, la saisit par les bras et mit à découvert son visage.

—Assez de comédie, dit-il, qu'avez-vous fait de mon ami.

—Par pitié, commença la femme.

—Pour mettre un terme à vos pleurnicheries, interrompit Daniel, je vous préviens que votre sort dépend de moi.

Et accentuant chaque mot :  
—Je puis vous livrer à la justice, comme j'ai fait de votre infâme complice, M. le comte de Boischéria.

A ces mots, la fausse Suavita cessa de feindre. Elle ressentit un tel saisissement qu'elle dut s'appuyer contre le mur.

—C'est impossible, murmura-t-elle.

—C'est absolument vrai, insista Daniel. Cela est si vrai que je vous conseille de partir au plus tôt si vous ne voulez pas qu'on vous demande compte de vos agissements dans l'établissement de la douzième rue.

Mon Dieu ! mon Dieu ! gémissait Maria ; je suis perdue.

Et elle fondit en larmes.  
—Voyons, le temps presse reprit Daniel. Vous avez été un instrument passif et inconscient ; je ne vous en veux pas. Conduisez-moi tout de suite auprès de Suavita.

—Je ne la connais pas.

—Quelle plaisanterie !

—Je vous jure que je ne l'ai jamais vue.

—Et vous l'imitez en tout et pour tout, vous répondez aux questions les plus intimes concernant sa vie ?

—C'est le comte qui me dicte mes conversations dans les circonstances délicates.

qu'au théâtre on m'ait indiqué cette maison comme étant celle de la cantatrice ?

—C'est un ordre formel du comte. Tout ce qui concerne le théâtre et le reste vient ici. Il en fait la répartition suivant ses intérêts.

—Cette existence en partie double est extraordinaire. Où donc habite Suavita ?.....

La femme hésitait, regardant de tous côtés pour voir si on l'épiait.

—Il paraît que le Boischéria n'a pas la main légère ricana Daniel.... Mais puisque je vous dis qu'il est en prison ! Il n'y a plus à avoir peur.

Abominablement perverse, Maria n'était point méchante. D'une intelligence bornée, elle éprouvait une sorte de soulagement à se sentir délivrée d'un maître absolu et brutal. Daniel, qui lui paraissait appartenir à la race des hommes énergiques, lui avait promis de ne pas la livrer à la justice et elle se mettait de son parti.

—Puisqu'il n'est plus là, dit-elle, je puis vous le dire. Mme Suavita n'habite pas San-Francisco ; elle vit à la campagne, presque toujours seule ; on l'appelle Mme Pierret.

Rien ne pouvait être plus agréable à Daniel que ce renseignement. S'il ne s'était

pas retenu, il aurait embrassé la jeune femme pour ces bonnes paroles. Pierrette n'était donc pas la femme perdue de vices qu'il supposait ! Par lassitude et dégoût, peut-être, mais certainement de bon cœur, elle avait donc renoncé à sa vie d'intrigues et d'orgies. Sa joie intime était si grande que, dépassant la réalité, le paysan, toujours amoureux, se demandait si jamais Pierrette avait été une dévergondée. Il se rappelait les artistes sages, plus nombreuses qu'on ne croit, et qui honorent l'art, en se consacrant entièrement à l'étude et à l'interprétation des chefs-d'œuvre. Il oubliait ses misères et ses luttes, la persécution dont il avait failli être victime ; il oubliait même l'objet de sa mission, et son ami Albert qui l'attendait avec une impatience extrême. Voir Pierrette, lui voir tout de suite était son idée fixe.

A continuer.



OR PLAQUÉ SOLIDE.

Afin d'introduire nos montres et autres bijouteries pour 60 jours nous unissons le beau jour d'un plaqué à aucun autre au prix de 32 cent en timbre de Post; et aussi envoierons sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijoux de luxe, avec des termes très avantageux sans Agence. Ce jour est d'une qualité très fine et garantie de durer des années et soutenir l'usage. Facile, est offert pour 30 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre ordre immédiatement et vous recevrez un jour valant \$2.00 pour \$1.00. CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO. 67 & 71 Adelaide St., East Toronto, Ont.

## NEW-YORK LIFE

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Capitaux..... \$105,000,000.00  
Actif en Canada..... 2,011,235.93

Revenu total..... \$ 29,163,366.34  
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants-droits..... 199,344,058.87  
Nouvelles Assurances souscrites..... 151,119,088.00  
Assurances en vigueur..... 495,601,970.00  
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants-droits..... 12,181,181.66

P.-A. GUAY,  
Agent Général.

J.-E. SAVARD,  
Agent.

## FARINES ! FARINFS !!

F. KIROUAC & FILS

COIN DES RUES ST-PIERRE ET ST-ANDRE, BASSE-VILLE.

Farines dans toutes les qualités et dans tous les prix.

—AUBRI—

Plâtre à terre à bas prix, Sel, Gruau, Barley, Lard coupé court et mess, (notre lard est toujours inspecté par l'inspecteur du gouvernement à Québec avant d'être livré) Saindoux en saux et en chaudières de 3 à 5 livres, pois, fèves blanches, Son, Grue, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde, (Cornfeed) Farine de Blé d'Inde, Blé d'Inde cassé, (Cracked corn) Blé d'Inde rond, Pain de lin, etc., etc.

Foin presse', Poissons, Huiles, etc., etc.

Nous attirons spécialement l'attention de messieurs les marchands sur le fait que nous avons récemment accepté l'agence pour la farine préparée de St Antoine de Québec, cette farine est la meilleure dans le marché et un essai en convaincra les plus incrédules.

Cette farine se vend à la douzaine de paquets et nous avons toujours en mains des boîtes de 2 douzaines de paquets de 3 livres et des boîtes d'une douzaine de paquets de 6 livres. Les boîtes vides en bon ordre sont retournables à 20 cents de que chargées.

F. Kirouac & Fils

LE PROGRES DU SAGUENAY

CHICOUTIMI 30 OCTOBRE 1890.

LES ECOLES DU SOIR

Lors de son dernier voyage à Québec, Sa Grandeur Mgr Bégin a obtenu du gouvernement local des écoles du soir pour Chicoutimi et Hébertville. Ces écoles sont appelées à rendre de bien grands services à Chicoutimi. En effet, notre classe ouvrière n'est généralement pas assez instruite, le manque d'éducation est, bien souvent, une cause de pauvreté chez plusieurs; nos ouvriers n'ont pas assez le goût de l'étude, le désir de s'instruire, ce qui fait qu'ils se trouvent, pour ainsi dire, inférieurs à ceux des autres villes. Ils n'ont pas et ne peuvent acquérir les connaissances nécessaires à leur métier, et que donne la lecture de certains auteurs. Ils ne peuvent lire les journaux et par là même se trouvent dans l'impossibilité de juger des actes de nos représentants, de nos hommes d'état; ils sont obligés d'accepter les idées, de se former une opinion, des discours et paroles de gens, qui, bien souvent se font un plaisir de les tromper, et travaillent à les induire en erreur pour influencer leur vote, leur faire émettre une opinion fautive et erronée. Bien plus, le manque d'instruction est aussi, quelquefois, la cause de bien des désordres; l'ouvrier ne sachant comment passer ses loisirs, pour employer ses soirées, se livre à des amusements défendus, s'adonne à l'ivrognerie, ruine sa santé et amène la pauvreté et la misère au sein de la famille.

Les écoles du soir, pour celui qui voudra s'y appliquer, sont appelées à faire disparaître cet état de chose; l'ouvrier pourra y puiser une instruction qui l'aidera à se perfectionner dans son métier; il pourra acquérir les connaissances nécessaires à tout homme qui veut suivre la marche progressive des arts et métiers en son pays.

Il n'y a aucun doute que les élèves seront nombreux. Il est à espérer que les jeunes gens surtout, ceux qui jusqu'aujourd'hui n'ont pas eu l'occasion de recevoir les premiers éléments de l'instruction primaire, ceux qui veulent se perfectionner dans l'étude, acquérir des connaissances nouvelles et n'ont pas eu l'occasion, attendant avec impatience l'ouverture des classes du soir, et sont bien décidés à profiter des leçons qui leur seront données. C'est très bien et nous leur prédisons d'avance le succès qu'ils ne manqueront pas de remporter.

Les écoles du soir rendent et rendront de grands services dans les villes et les villages où elles seront établies, mais il ne faut pas oublier nos campagnes; combien de municipalités pauvres et de cantons peu peuplés n'ont pas d'écoles. Que de braves colons sont partis, ont abandonné leurs terres, le fruit de bien des années de labeurs, pour pouvoir procurer le pain de la science à leurs enfants; ils comprenaient l'importance d'une bonne éducation et en appréciaient la valeur. Il leur a fallu quitter ces champs, objets de tant de soins, témoins de si douces espérances, pour aller s'établir dans une ville, où ils gagnent misérablement leur vie où ils sont tout être au service d'un parvenu, eux si indépendants sur leur terre, dans leur petit canton.

Que de colons sont ainsi partis, découragés, parcequ'ils ne pouvaient pas faire donner à leurs enfants une instruction même élémentaire.

Il ne manque pas de groupes de cinq, dix familles, et même plus, qui n'ont pas d'écoles.

Donnez un peu d'assistance à nos municipalités pauvres, bâtissez des écoles dans les arrondissements nouveaux et donnons un salaire raisonnable pour avoir de bonnes institutrices, et l'on verra certainement un plus grand nombre d'enfants échapper à la lépre de l'ignorance.

Que des écoles du soir s'ouvrent partout, c'est très bien; mais qu'on oublie pas nos pauvres écoles du jour. Ayons donc nos écoles partout où cela est possible, privons nous d'autre chose s'il le faut, mais faisons instruire nos enfants.

peut contribuer à l'avancement, la prospérité et la moralité d'un diocèse soit négligé.

LE RAPATRIEMENT

Il est consolant de constater pour tout cœur vraiment canadien, que la question du rapatriement a fait beaucoup de chemin, intéresse bien des gens hauts placés, depuis quelques années; le gouvernement fédéral lui-même s'en occupe activement. On s'aperçoit aussi avec satisfaction que tout ceux qui ont des avantages à en retirer, nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, en comprennent l'importance, et font des efforts pour revenir au Canada. Tempés souvent par les paroles mielleuses et les propos enchanteurs des agents d'émigration américains sans scrupules, ces compatriotes comprennent aujourd'hui qu'ils n'auraient jamais dû abandonner le sol natal pour aller s'enfermer dans les manufactures américaines.

M. V. McInnes, agent d'émigration du gouvernement fédéral, est de retour d'un voyage dans l'état du Michigan, où il a passé quelque temps à s'enquérir de la position des Canadiens à qui l'on avait conseillé de quitter leur foyer et d'aller s'établir aux Etats. Ce n'est pas que les Canadiens soient plus pauvres là qu'en Canada; non, ils vivent assez bien, pour la plupart, quelque-uns ont même réussi à amasser quelques piastres, mais la grande majorité désirent revoir leur patrie; un grand nombre se préparent à revenir demander au sol natal la nourriture de leur famille, à nos maisons d'éducation une instruction saine et chrétienne pour leurs enfants.

Depuis le 26 novembre dernier, 27 familles ont abandonné les Etats-Unis, sont revenues au Canada et plusieurs autres nous reviendront bientôt armes et bagages. La récolte a été au-dessous de la moyenne cette année dans plusieurs états de la république voisine et ils devront importer, malgré la mise en vigueur du bill McKinley.

Nos compatriotes s'aperçoivent que ce n'est pas au-delà de la ligne quarante-cinquième qu'ils pourront donner à leur famille une instruction vraiment chrétienne et française; ils s'effraient au danger des mauvaises compagnies pour leurs enfants; l'air empesté des manufactures ruine prématurément leur santé et les mauvaises fréquentations, plus faciles aux Etats qu'en Canada encore, pervertissent leurs âmes et les conduisent au dernier degré de l'échelle sociale. Ils comprennent maintenant que c'est dans nos tranquilles et honnêtes campagnes qu'ils pourront former des citoyens respectables et des femmes chrétiennes, capables de faire la gloire et la prospérité d'un pays.

Hâtez-vous, compatriotes émigrés, revenez au pays et trouvez le contentement qu'on éprouve à se sentir chez soi, dans sa patrie. C'est en Canada que vous trouverez le bonheur et l'aisance que vous avez vainement cherché sur la terre étrangère; vous vivrez au milieu de vos parents et de vos amis; vous habiterez le sol que vos aïeux ont arrosé de leurs sueurs pour le rendre plus fertile, et, vivant à l'ombre du clocher de votre village, vous mènerez une existence calme et sereine. Nos vastes forêts ne demandent que des hommes courageux et des bras vigoureux pour se transformer en campagnes florissantes, en champs fertiles; venez vous établir sur une terre nouvelle, dans votre patrie, et en travaillant comme vous le faites à l'étranger, il n'y a aucun doute, qu'avec un peu d'économie, de bonne conduite et de courage, vous réussirez.

Il y a à peine quelques années, des citoyens des alentours de Québec venaient, avec leurs familles, attaquer les vastes forêts du Lac St-Jean, et à force de travail et de persévérance, ils ont réussi; les belles paroisses de St-Félicien, Normandin, etc., sont en belle voie de prospérité, et ces bons patriotes peuvent jouir en paix du fruit de leurs labeurs. Un semblable est à la disposition de nos compatriotes expatriés et le même succès les attend.

LA FABRICATION DU FROMAGE

De jour en jour cette industrie prend un développement considérable dans notre pays. Elle n'est qu'à son début, pour ainsi dire, et cependant elle est déjà une des principales sources de revenus pour nos cultivateurs.

La fabrication du fromage est répandue à peu près partout dans notre province. Un bon nombre de nouvelles fromageries ont été mises en opération durant la dernière saison, et la production de cet article a été encore plus considérable cette année que les années précédentes. Si on en juge par la grande quantité de fromage vendu depuis le mois de juin dernier, nos cultivateurs ont dû réaliser de gros bénéfices, tout en tenant compte de l'état de faiblesse qu'a éprouvé notre marché, dans le cours de l'été et qui se continue encore à l'heure qu'il est, malgré tous les efforts que font les patrons de fromageries pour assurer à leur marchandise un prix plus élevé.

Personne n'ignore ce que vaut le produit de l'industrie laitière pour nos braves cultivateurs. Il n'est presque pas une de nos paroisses, tant de Chicoutimi que du Lac St-Jean, qui ne voit plusieurs milliers de piastres distribuées à ses habitants chaque année comme prix de vente de leur fromage.

Le produit canadien est recherché sur le marché anglais où il est préféré au fromage américain. Il est d'une grande importance pour nous de conserver au produit de nos fromageries leur supériorité sur les produits analoges étrangers. Que nos fromagers aussi bien que nos cultivateurs ne négligent donc rien de ce qui peut conserver à notre fromage la bonne réputation qu'il s'est heureusement acquise.

Nous voyons avec plaisir les efforts que font dans ce sens les directeurs, propriétaires et patrons de fromageries qui viennent de se former en un syndicat dont nous publions aujourd'hui le programme. Nous avons dans notre belle province de Québec, et particulièrement dans notre district de magnifiques pâturages, qui offrent aux animaux une nourriture abondante et succulente; l'eau ne manquant pas non plus, nous sommes par conséquent dans les meilleures conditions possibles pour que les revenus que nous retirons déjà de l'industrie laitière continuent à s'accroître chaque année, et à répandre la prospérité et l'aisance dans nos florissantes paroisses.

UNE BROCHURE IMPORTANTE

Nous avons reçu ces jours derniers une nouvelle brochure sur le Nord-Ouest, intitulée: "Manitoba et ses avantages pour l'agriculture" par M. l'abbé G. Dugas, qui a été pendant vingt-deux ans missionnaire dans l'Ouest et qui connaît à fond les avantages qu'offre ce pays à la colonisation.

L'auteur explique lui-même le but de son ouvrage dans une courte introduction. En voici un extrait:

"Les renseignements sur Manitoba ne manquent à personne aujourd'hui. Il est paru assez de brochures en anglais et en français pour faire connaître les avantages aussi bien que les désavantages de ce pays. Je crois donc qu'il est assez difficile d'ajouter quelque chose de nouveau à ce qui a déjà été dit.

"Aussi, ce n'est pas du nouveau que je viens vous annoncer en publiant cette brochure. Le seul but que j'ai en vue, est tout simplement de corroborer les témoignages exacts donnés jusqu'ici en faveur de Manitoba."

Et plus loin, il ajoute: "La terre promise était, d'après l'Écriture, un pays où coulait le lait et le miel, et cependant, sur douze explorateurs, envoyés par Moïse pour reconnaître la contrée, deux seulement en firent un rapport exact, les dix autres en faisaient une description si terrible que le peuple de Dieu était découragé et voulait retourner en Egypte.

"Je ne viens pas dire que Manitoba est la terre promise, mais je viens affirmer que c'est une terre fertile au-delà de tout ce qu'on peut dire, et que des fermiers intelligents et laborieux y feront, à la lettre, couler des ruisseaux de lait. Déjà l'expérience en est faite. Ceux qui cherchent à déprécier Manitoba en ne faisant connaître que ses inconvénients, n'agissent pas honnêtement, pas plus qu'un homme qui ne voit que les défauts de son prochain sans tenir aucun compte de ses bonnes qualités."

Et si l'on veut se donner la peine de parcourir quelques-unes de ces pages, écrites dans un style parfait, qui ne laisse rien à désirer, on y trouve une foule de renseignements précieux. Parlant du climat, voici comment s'exprime M. l'abbé Dugas:

"Le climat de Manitoba, sous le rapport de la salubrité est un des plus favorisés du globe. Jusqu'à ce jour, on n'a point connu là de maladies épidémiques. On comprend que ces immenses prairies, toujours balayées par le vent qui ne rencontre pas plus d'obstacles que sur la mer,

les miasmes ne peuvent pas séjourner longtemps. L'air y est pur, et l'atmosphère limpide. On n'y voit pas en été ces suites de jours sombres comme ailleurs en Amérique. Au printemps surtout, c'est une région ensoleillée comme le ciel d'Italie. En affirmant ceci, je n'exagère rien."

Comme on le voit, le Manitoba offre de grands avantages à l'agriculture. Mais il n'est pas le seul territoire que la nature ait gratifié d'un sol favorable et d'un bon climat. Nous avons ici dans la province de Québec des terres riches et fertiles, et qui, si elles sont bien cultivées donneront autant de satisfaction que celles du Manitoba.

Il y a au Lac St-Jean et dans le Saguenay des terres d'une fertilité incomparable, et qui sont extrêmement faciles à cultiver, puisque généralement le défrichement se fait sans trop de difficultés. Dès la première année, un colon fixé sur une terre nouvelle, il peut commencer à labourer et à semer.

Ce qui nous manque pour ouvrir à la colonisation toute cette belle étendue de terre, ce sont les bras! Oui, ce sont les bras qui nous manquent. Accessit qu'un jeune homme, a atteint un certain âge qui lui permettrait de rendre de grands services à sa famille, on le voit quitter le toit paternel et s'en aller là-bas sous un ciel qui n'est pas le nôtre. Il n'y pas de plus grande réjouissance pour lui, que de partir pour les Etats-Unis. On lui offrirait une fortune pour le retenir, il refuserait; c'est un parti pris, il veut voyager. Demandez-lui quelles sont les raisons qui le forcent à s'expatrier: il vous répondra qu'il n'en a aucune, et que c'est tout simplement dans le but de voir du pays. D'autres disent que c'est afin de gagner de l'argent. Pauvres jeunes gens! En agissant ainsi vous ne savez ce que vous faites. Ah! Si vous connaissiez les douleurs de l'exil, on ne verrait pas émigrer en aussi grand nombre pour ne jamais revenir pent-être.

Vous laissez bien souvent vos familles plongées dans une noire misère, pour aller sur une terre étrangère, chercher le pain que vous pourriez vous procurer si facilement ici, pourvu que vous vous donniez la peine de travailler. Aux Etats-Unis, vous avez d'assez bons gages il est vrai, mais vous dépensez tout, et souvent vous n'en avez pas assez. Vous y perdez votre santé, par suite du mauvais climat, et trop souvent hélas, votre religion!

Mais on nous dira, un tel ou un tel a voyagé aux Etats-Unis, et il est revenu avec une petite fortune. Oui, nous admettons qu'il peut s'en trouver quelques-uns sur le nombre qui réussissent. Mais combien y en a-t-il! Un sur cent! Et soixante-quinze sur cent ne peuvent revenir faute de moyens pécuniaires; on n'a pas quelques piastres pour payer le coût de son passage.

Nous aurions un conseil à donner à ceux qui veulent à tout prix voyager; et ce conseil le voici: si vous voulez émigrer, si vous persistez à vouloir abandonner la province de Québec, n'allez pas aux Etats-Unis, mais au Manitoba.

Les immenses avantages que le Nord-Ouest offre aux colons, sont pourtant bien alléchants, à côté de ceux des Etats-Unis. La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien offre en vente, au Manitoba, des terres d'une grande fertilité. Ces terres qui appartiennent à la compagnie, sont vendues à des prix très modérés. Les conditions de paiement sont des plus avantageuses.

M. l'abbé Dugas en publiant la brochure dont nous avons parlé plus haut, a fait une œuvre tout-à-fait patriotique, et il s'est imposé une somme énorme de travail; mais ses efforts seront couronnés de succès, et c'est ce qu'il désire.

Toute la presse devrait faire connaître cette brochure, et en même temps conseiller aux émigrants aussi bien qu'aux immigrants, de diriger leurs pas vers le Manitoba.

AU MANITOBA

Table with 2 columns: Nationality and Population. Rows include: Ecossais (16,506), Anglais (11,503), Irlandais (10,173), Métis Français (9,939), Allemands (8,653), Islandais (773), Hollandais (506), Autres nationalités (1,125), Sauvages (6,767), Total (65,954).

Table with 2 columns: Religion and Population. Rows include: Anglicans (14,297), Presbytériens (14,292), Catholiques (12,216), Méthodistes (9,470), Payens (2,173), Luthériens (984), Autres croyances (19,492), Total (65,954).

Un état de population publié en 1887 par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien portait le chiffre de la population à 108,640 habitants, ce qui démontre le merveilleux développement qui s'est opéré dans cette province dans l'espace d'une vingtaine d'années. Comme on le voit, le Manitoba est un pays d'avenir.

En 1882, il n'y avait que 55 milles de chemins de fer construits. En 1886, on en comptait 100 milles et aujourd'hui nous constatons avec satisfaction qu'il y a près de 200 milles de chemins construits.

On n'exportait pas de blé en 1871 et 1881. En 1886, il fut exporté trois millions de minots. L'exportation de la farine atteignit le chiffre de 382,000 sacs, tandis qu'auparavant on n'en exportait pas une livre. Cette année on exportera environ 20 millions de minots de blé, soit une augmentation de 17 millions de minots depuis 1886. On exportera donc près de 3,300,000 sacs de farine d'ici à l'été.

Ces quelques chiffres doivent suffire pour donner une juste idée des progrès toujours croissants de la province du Manitoba, qui offre un si vaste champ d'émigration pour les diverses contrées françaises de l'Europe, de même que pour les canadiens français des Etats-Unis et du Canada.

Ventes par le shérif de Chicoutimi

No 44. François St-Pierre contre Paul Couture. 1o Une fabrique de beurre ou beurrier, situé au nord du chemin public de front, sur la demie est du lot numéro sept du quatrième rang du canton de Latorrière, avec ensemble le mécanisme, les vaisseaux, chaudière, pesée, canistres, crèmeuse, centrifuge, machineries et instruments et outils de cette beurrerie.

2o La moitié est ou nord-est du lot numéro sept du cinquième rang et de la partie du quatrième rang qui se trouve au nord de la Rivière du moulin, avec bâtisses et circonstances.

3o La moitié ouest ou sud-ouest du lot numéro six du cinquième rang et de la partie du quatrième rang située au nord du chemin de front, sans bâtisse.

4o Le lot numéro vingt et la moitié sud est du lot numéro dix-neuf du cinquième rang du canton de Latorrière. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame de Latorrière le dix novembre prochain à onze heures de l'avant midi.

No 647. Eric Gauthier contre Augustin Bonchard.

La partie est du lot numéro vingt du rang A du canton de Métabelchouan.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de St-Jérôme du Lac St-Jean le dix novembre prochain à onze heures de l'avant midi.

O. BOSSÉ, Shérif. Bureau du Shérif, Chicoutimi, 27 Octobre 1890.

A VENDRE Un cheval blanc ou un jument brune, au choix de l'acheteur, âgés tous deux de 8 ans. Conditions des plus avantageuses. AIME BOILY,

Aux Marchands Depot de Tabac! DE TOUTES SORTES

Le soussigné vient de prendre des arrangements avec un grand manufacturier de tabac et pourra à l'avenir fournir aux marchands de Chicoutimi et des campagnes environnantes, en bas du prix de Québec, toutes sortes de tabacs tels que

TABAC en feuille, en torquettes, en rouleaux, en paquets, à chiquer, etc., etc.

Ces divers tabacs sont de très bonnes qualités et sont vendus

En Gros Seulement

Le soussigné vient d'entrer dans le nouveau et spacieux magasin qu'il a fait construire durant la dernière saison. Il est maintenant en état de satisfaire à toutes les demandes. Toujours en mains,

FARINES DE TOUTES SORTES

directement importées des moulins du Manitoba et qui peuvent être vendues à meilleur marché qu'à Québec.

Agent pour la célèbre moissonneuse "DAISY", à un seul cheval. La "DAISY" est la moissonneuse qui donne le plus de satisfaction dans le comté.

AU CHOIX DES CULTIVATEURS

Cinq sortes différentes de charrues en acier des meilleures manufactures.

JOS. GAGNON, Marchand.

10 septembre 90.—1a

MOISSONNEUSE

"DAISY"

A UN CHEVAL

La DAISY donne une meilleure javelle que toute autre en Canada. Elle est non seulement efficace dans le grain de conditions favorables, mais sans rivale dans une moisson mal conditionnée. Elle n'a pas de tirage de côté, et quant au principe, à la balance, l'ouvrage et les matériaux, est insurpassable, et aussi parfaite que nous puissions la mettre.

Elle concentre toutes les qualités d'une bonne moissonneuse et beaucoup d'autres très remarquables. Ses succès et son ouvrage font l'orgueil de ses propriétaires, et rien ne sera épargné pour la tenir à la hauteur de sa position.

—AUSI—

engins, bouilloires, moulins à scie avec les machines, etc.

W. A. ROSS 30 Rue St-Paul, Québec.

A Chicoutimi, M. Jos. Gagnon est notre agent pour la vente de nos instrumens agricoles.

N. B. Les plus bas prix de la ville pour les marchandises de premier choix 14 mai 90.

PETITE GAZETTE

Médailles.— La section catholique du Conseil de l'Instruction Publique a pris une décision qui excite l'émulation entre les élèves de nos collèges.

On accordera aux élèves des collèges classiques qui sortiront les premiers, une médaille en or. Deux autres médailles, l'une en argent, l'autre en bronze, sont encore destinées au second et au troisième élève sur la liste des prix d'excellence.

Trappistes au Lac St-Jean.— Nous lisons dans le Canadien du 25 : «Plusieurs Pères Trappistes arrivent du Lac St-Jean, qu'ils viennent de visiter en compagnie de Mgr Marquis, directeur de la colonisation pour le district du Lac St-Jean. Les Trappistes ont déjà un établissement à Oka, sur la rivière Ottawa.

L'établissement des Trappistes au Lac St-Jean est une bonne aubaine pour cette localité. Ceci aura pour effet d'améliorer l'agriculture, car ces religieux sont très habiles et très versés dans l'art de cultiver la terre.

Le Comte de Paris.—On a fait de magnifiques démonstrations à Montréal, Québec et Trois-Rivières, à l'occasion de la visite du Comte de Paris; il y a eu présentation d'adresses et réponses par le prétendant au trône de France et son fils le duc d'Orléans.

L'espace nous manque pour parler plus longuement de cette importante visite.

Beurre et Fromage.—Le beurre de beurrier vaut 21 et 22 cents à Montréal, pour les productions récentes. Le fromage vaut de 10 1/8 à 10 3/8 pour les qualités fines; fromage ordinaire 9 3/4 à 10 cents.

200ième anniversaire.—Le Courrier du Canada a revêtu une toilette neuve et publié une magnifique numérisation à l'occasion du deux centième anniversaire du siège de Québec.

Projet de loi.—Il est rumored à Québec que, durant la prochaine session, le gouvernement présentera un projet de loi établissant le portefeuille de Solliciteur Général qui serait donné à M. Fitzpatrick.

Gageure.—On dit que le secrétaire d'état M. Chapleau et l'orateur des Communes M. Ouimet ont gagé un somptueux repas de 10 couverts au sujet des élections fédérales. L'hon. M. Chapleau gage que les élections n'auront pas lieu avant deux autres sessions, tandis que l'hon. M. Ouimet gage qu'elles auront lieu avant une prochaine session.

SYNDICAT DES FROMAGERS DU COMTE DE CHICOUTIMI

A une assemblée des propriétaires, directeurs et patrons de fromageries et beurrieres convoquée sur invitation spéciale de O. Côté, éc., M. P. P., et tenue en la salle publique de la paroisse de St-Alphonse, mardi le vingt et unième jour d'octobre 1890 à laquelle assemblée étaient présents: MM. Thomas Tremblay, Jules Gauthier, Firmin Paradis, Henry Côté, Wilfrid Côté, Jean Girard, Louis Girard, Joseph Bluteau, Georges Hudon, Charles Tremblay, tous propriétaires de fromageries dans le comté de Chicoutimi; sont présents aussi un grand nombre de patrons et directeurs de fromageries des paroisses environnantes.

M. O. Côté, M. P. P., fait alors connaître à l'assemblée le but qu'il s'est proposé en les réunissant ici; il veut s'aboucher avec des personnes compétentes aux fins d'exporter nos produits laitiers directement en Angleterre au lieu de les vendre aux marchands de Montréal comme cela se pratique aujourd'hui. A cette fin, il propose la formation d'un syndicat, aux termes de la circulaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, afin de s'assurer un service d'inspection régulier dans nos fabriques.

A l'Hôtel Dieu St-Vallier les travaux avancent rapidement.

LES ECOLES DU SOIR Les écoles du soir ouvriront lundi, le 3 novembre. Tous les jours de nou-

priétaires de fromageries ici présents, lesquels sont nommés à l'entête du présent procès-verbal, se constituent un syndicat, et signent la déclaration ci-jointe.

Le syndicat procède ensuite à l'élection de ses officiers, et M. O. Côté M. P. P., est unanimement élu président; M. Auguste Lavoie, maire de St-Alexis, vice-président et Elz. Boivin, arpenteur du village de Bagotville, secrétaire-trésorier.

Nous soussignés, représentants les fabriciens de fromage de Laterrière, Bagotville, St-Alexis, Ste-Anne, Bagotville (village), Jonquière, St-Alphonse, Chicoutimi, nommés ci-après, déclarons nous former en syndicat, suivant le programme imposé par le département de l'Agriculture et de la Colonisation, et déclarons souscrire et promettons de payer pour les fins de notre service spécial d'inspection, une somme de deux cent cinquante piastres à répartir suivant une convention arrêtée entre les dites fabriques.

Table with columns: Date, Nos., Nom de la Fabrique, Nom du propriétaire, Bureau de poste.

NOTES LOCALES

PERSONNEL L'hon. juge Gagné est parti samedi pour la Malbaie.

MM. William Boily et Napoléon Picard sont partis samedi dernier pour Québec pour y faire leurs achats d'automne.

M. Hector Lemieux est de retour de Québec depuis samedi.

M. P.-V. Savard, avocat, est à Québec.

M. P.-A. Guay, parti samedi pour Québec est arrivé hier.

M. Honoré Petit est de retour de Québec.

TRAVAUX Les travaux à la cathédrale sont assez avancés; le plâtrage de la voûte est terminé, il ne reste plus que l'ornementation à faire et M. Rizali est à préparer ses sculptures; l'ouvrage en bois sera abandonné pendant l'hiver et ne sera parachévé que l'été prochain.

Les deux clochetons sont terminés et ont une très belle apparence, ainsi placés de chaque côté du clocher. En janvier, de bonne heure, le plâtrage sera complètement fini.

Au séminaire, les travaux sont abandonnés mais on nous dit qu'ils recommenceront bientôt.

On est à faire des réparations importantes au Palais de Justice, et c'est M. Alfred Aubin, menuisier, qui en est chargé.

TEMPERATURE Il n'y a pas à se faire d'illusions nous aurons encore un hiver et il viendra à son temps. Mardi matin, les hauteurs qui entourent Chicoutimi étaient couvertes d'un blanc manteau, et un fort vent de Nord-Ouest nous glaçait et nous faisait regretter bien amèrement les belles journées de septembre. Le temps est redevenu beau mercredi, mais ce matin une neige abondante nous fait sortir les paletots. A bientôt les casques et les mitaines!

LES ECOLES DU SOIR Les écoles du soir ouvriront lundi, le 3 novembre. Tous les jours de nou-

veaux élèves donnent leurs noms et plusieurs ont négligé de le faire, mais assisteront cependant aux classes. C'est une véritable gêne pour ceux qui n'ont aucune instruction et il est à espérer que tous ceux qui fréquentent les écoles du soir se feront un devoir de se montrer reconnaissants envers Sa Grandeur Mgr Dégis, en étant assidus et studieux. Deux professeurs seront chargés d'enseigner.

M. le curé Fafard a aussi obtenu pour la Baie St-Paul, une école du soir. Elle s'ouvrira aussi le 3 novembre.

Déjà 80 élèves de tout âge et de tout rang, ont donné leur nom, tous animés des meilleures dispositions, et désireux de s'instruire. L'école se tiendra dans les salles de l'Académie; il faudra deux maîtres pour répondre au nombre de élèves qui atteindra probablement un cent.

DISPARU Vendredi soir, un cheval noir, appartenant au nom de Back, âgé de huit ans, et appartenant à M. Joseph Poitras de Chicoutimi.

Toute information sera reçue avec reconnaissance par Joseph Poitras.

LA MESSE PAROISSIALE Vu les travaux qui se font actuellement à la cathédrale, à partir de samedi, solennité de la Toussaint, la messe paroissiale aura lieu les dimanches et jours de fête à 8 heures pour la ville et à 10 heures pour la paroisse. Les assistants devront tous se mettre dans le bas de l'église et se loger dans tous les bancs indistinctement. Cet état de chose durera jusqu'à nouvel avis.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Cour de Circuit.

No 870. Joseph Cauchon, cultivateur, de St-Jérôme, Demandeur.

Joseph Fortin, de Notre-Dame de Laterrière, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Chicoutimi, 29 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, G. C. C. L.-G. BELLEY, proc. dem.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 78. Révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire forain, curé de la paroisse St-Pierre et St-Paul, de la dite Baie St-Paul, Demandeur.

Georges Tremblay, fils de Simon, cultivateur, et devant de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi, district de Chicoutimi, et actuellement de la ville de Lowell, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 17 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 26 28 oct. 26.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 78. Révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire forain, curé de la paroisse St-Pierre et St-Paul, de la dite Baie St-Paul, Demandeur.

Georges Tremblay, fils de Simon, cultivateur, et devant de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi, district de Chicoutimi, et actuellement de la ville de Lowell, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 17 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 26 28 oct. 26.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 78. Révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire forain, curé de la paroisse St-Pierre et St-Paul, de la dite Baie St-Paul, Demandeur.

Georges Tremblay, fils de Simon, cultivateur, et devant de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi, district de Chicoutimi, et actuellement de la ville de Lowell, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 17 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 26 28 oct. 26.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 78. Révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire forain, curé de la paroisse St-Pierre et St-Paul, de la dite Baie St-Paul, Demandeur.

Georges Tremblay, fils de Simon, cultivateur, et devant de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi, district de Chicoutimi, et actuellement de la ville de Lowell, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 17 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 26 28 oct. 26.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 71. Le Crédit Foncier Franco-Canadien, corps politique et incorporé, ayant son principal établissement en la cité de Montréal et faisant affaires en la cité de Québec, Demandeur.

Calixte Barrette, époux de feu Hilaire Blackburn, de la paroisse de St-Jérôme et Thomas Blackburn, cidévant de la dite paroisse, maintenant absent de la province de Québec, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur, Thomas Blackburn, de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 11 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 25 octobre 1890. 2 fe.

CANADA

Province de Québec

DISTRICT DE SAGUENAY

AVIS est par les présentes donné qu'à une session spéciale des juges de paix de la seconde division du comté de Charlevoix, district de Saguenay, tenue en la paroisse de St-Pierre et St-Paul, dite Baie St-Paul, dit district de Saguenay, le trente septembre mil huit cent quatre vingt dix, Louis Gauthier, écuyer, Léandre Bouchard, écuyer, et Pamphile Allard, écuyer, tous trois juges de paix de Sa Majesté, dans et pour le district de Saguenay, résident en la dite paroisse de la Baie St-Paul, ont été nommés visiteurs de l'Hospice Ste-Anne de la Baie St-Paul; Alfred Simard, écuyer, médecin de la dite Baie St-Paul, a été nommé médecin visiteur du dit Hospice Ste-Anne; et Charles Boivin, écuyer, notaire de la dite Baie St-Paul, a été nommé greffier des dits visiteurs du dit Hospice Ste-Anne de la Baie St-Paul.

Baie St-Paul, 30 septembre 1890. CHS BOIVIN, Greffier des magistrats à la Baie St-Paul.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 78. Révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire forain, curé de la paroisse St-Pierre et St-Paul, de la dite Baie St-Paul, Demandeur.

Georges Tremblay, fils de Simon, cultivateur, et devant de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi, district de Chicoutimi, et actuellement de la ville de Lowell, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 17 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 26 28 oct. 26.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 78. Révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire forain, curé de la paroisse St-Pierre et St-Paul, de la dite Baie St-Paul, Demandeur.

Georges Tremblay, fils de Simon, cultivateur, et devant de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi, district de Chicoutimi, et actuellement de la ville de Lowell, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 17 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 26 28 oct. 26.

Province de Québec

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Dans la Cour Supérieure.

No 78. Révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire forain, curé de la paroisse St-Pierre et St-Paul, de la dite Baie St-Paul, Demandeur.

Georges Tremblay, fils de Simon, cultivateur, et devant de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi, district de Chicoutimi, et actuellement de la ville de Lowell, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Chicoutimi, 17 octobre 1890.

F.-X. GOSSELIN, P. C. S. 26 28 oct. 26.

CARTES D'AFFAIRES

CHARLES GAGNON, AVOCAT.

CHICOUTIMI. BUREAU DE 9 H. A. 4 H. P. M.

L.-A. LANGLAIS, Avocat

M. Langlais a ouvert bureau à Hébertville où il a fixé sa résidence. Il suivra les termes de toutes les Cours de district et s'occupera de prêts hypothécaires et de vente de terres.

L.-G. BELLEY, AVOCAT.

Bureau: Bâtisse du Progrès du Saguenay, rue Racine, Chicoutimi.

JOS. PELLETIER, AVOCAT.

Bureau: Dans le bas de la maison de M. Onés. Tremblay, cordonnier, rue Racine, Chicoutimi.

SAVARD & ALAIN, AVOCATS.

P.-V. SAVARD, L. L. L. — L. ALAIN, L. L. B. BUREAU: RUE RACINE, CHICOUTIMI.

VOISIN DU BUREAU DE POSTE.

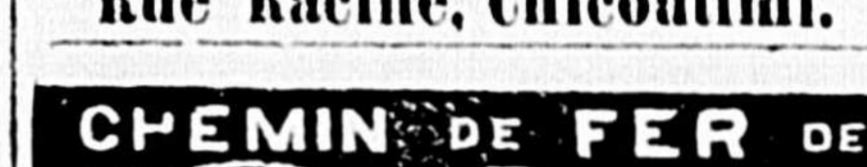
Dr L.-E. BEAUCHAMP

CONSULTATIONS DE 9 H. A. 4 H. P. M. Rue Racine, Chicoutimi.

STANISLAS CARON

MEDECIN ET CHIRURGIEN

GRADUÉ A LAVAL Rue Racine, Chicoutimi.



Le et après LUNDI, le 6 OCTOBRE 1890, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DÉPART DE QUÉBEC 7.30 A. M.—Express direct pour le lac St-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train mixte pour la Rivière-Pierre tous les jours, y arrivant à 8.00 P. M. (et à St-Raymond à 6.30 P. M.)

ARRIVÉE A QUÉBEC 9.00 A. M.—Train mixte part de la Rivière-Pierre tous les jours, à 4.40 A. M., et de St-Raymond à 6.20 A. M. arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours (et de la Jonction Chambord à 5.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

25 minutes pour prendre le lunch au lac Édouard.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. P. M.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement, dans la vallée du lac St-Jean à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons, et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour information au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J.-G. SCOTT, Secrétaire & Gérant. Québec, 4 octobre 1890.

AVIS

BIJOUTERIES! ARGENTERIES

Empressez-vous de vous rendre chez M. Pamphile Colozza, Horloger et Bijoutier; vous y trouverez un assortiment des plus complets en Bijouteries et Argenteries de toutes sortes: tel que Montres en or et en argent, Montres à bottiers doubles, Joints, Bagues, Alliances, Chatons, etc. Couteaux, Fourchettes en argent et de qualité inférieure et tout ce qui s'emploie dans le service de table.

Assortiment très complet d'accordéons et de violons de tous les prix.

Réparations et ouvrages de commande faits avec le plus grand soin et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée. 25 sept. 90.

OUVRAGE! OUVRAGE! 200 hommes trouveront de l'emploi dans nos chantiers durant la saison de 1890-91. Bons gages seront payés pour bons hommes.

ST-LAWRENCE LUMBER CO LTD. Brevinist.

A vendre

Un emplacement situé en arrière de la rue du Couvent avec maison en bois à 2 étages, et solage en pierre. Conditions spéciales.

S'adresser à M.-O. BOSSÉ.

AGENTS WANTED

If you want to make MONEY, take hold and sell our choice Nursery stock. Now is the time, write us at once for terms.

MAY BROTHERS, Nurserymen, Rochester, N.Y.

A Vendre

Un emplacement portant les numéros 174 et 175 du cadastre dans la rue du Couvent et occupé par M. Thadée Dosbiens.

Pour conditions s'adresser à M.-O. BOSSÉ, 4 sept. 90.

LE BAUME DIVINA

Monsieur E.-O. Dadevoir, Je recommande avec plaisir à tous ceux qui doivent lire mon certificat, que je souffrais depuis 3 ans de la maladie du Foie et des Intestins, qui m'a fait endurer une douloureuse agonie depuis huit ans. J'étais entre les mains des principaux médecins et j'ai pris sans aucun succès tous les remèdes qu'on me recommandait, j'ai pris même les remèdes des charlatans qui m'ont fait plus de mal que de bien.

Mais, monsieur, on me conseilla d'essayer vos remèdes sauvages, le Baume Divina des montagnes vertes. Je commençai à en prendre régulièrement pendant un mois; mon appétit devint meilleur et j'ai gagné tant de forces que j'ai pu faire cette été tous mes travaux. Comme vous voyez je suis parfaitement rétabli. Maintenant je prends beaucoup de plaisir à recommander à toutes les personnes les bons effets de vos remèdes Divina originaires du vrai Baume des montagnes vertes, dont j'ai eu le bonheur d'en obtenir la guérison. Si quelqu'un doute sur ce que je vous écrit, qu'il s'informe non-seulement à moi mais à n'importe qui de cette paroisse, car tout le monde me connaît, et on n'est pas retenu à la maison pendant 8 ans sans que toute la paroisse le sache.

Je suis pour la vie votre très oblige, Léopold Alin, St-Raymond, nord de la rivière.

Ces remèdes connus sous le nom de Baume Divina originaires des montagnes vertes, sont vendus seulement par M. Tessier & Petit, seuls agents pour Chicoutimi. 19 déc. 89.

Grains de semence

Blé du Manitoba, Blé de la Russie, Blé fève blanc et rouge, Orge, Avoine, Seigle

Graine de mil canadienne et américaine, Graine de trefle rouge, blanc, et alvike

—AUSSI— Fleur en quarts et en poches de toute qualité.

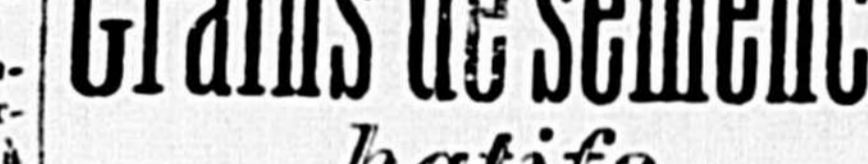
Lard canadien et américain en quarts et en demi-quarts.

Saindoux en saucis et en chaudières Jambons, Barley, Gruau, Huile de Morne et Loup-Marin, Sel-fin, etc.,

A vendre par GEO. TANGUAY.

Rues Arthur, Bell et Ledenhall, Basse Ville le près de la banque de Montréal, QUÉBEC

Demandez les prix Québec, 18 août 1888. 1 an.—C. 4 fe



LOUIS BOUCHARD CHARRON

CHICOUTIMI

Spécialité: Voitures de toutes sortes

AVIS

Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.

Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Rev. Ths Roberge, Ptre, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes les plus sévères.

PITRE McLEAN, PROPRIÉTAIRE

DUPUIS, DEMERS & CIE

FLEURS, GRAINS ET PROVISIONS EN GROS

CHAMBORD JONCTION, LAC ST-JEAN VENANT D'ETRE REQU:

Fleurs dans toutes les qualités et dans tous les prix, venant des moulins de l'Ontario, Manitoba, Nord-Ouest et Chicago. Aussi Lard, Saindoux, etc. Farine de blé d'inde rond, Moulée et Son, Moulée et Grains de Coton, matière propre à augmenter la production du lait chez les vaches et qui sert à engraisser le bétail.

ATTENTION! Nous attirons l'attention des marchands sur nos prix, qui sont les mêmes qu'à Québec, sinon moins élevés, donnant, par là même, chance aux marchands de sauver le prix du fret de Québec à Chambord.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

DUPUIS, DEMERS & CIE

26 Juin 90.

GRAINS DE SEMENCE

Blé rouge du Manitoba, Blé blanc de Russie, Blé blanc fève

Une femme courageuse

Un drame des plus émouvants s'est déroulé près de Washington (Pensylvanie) dans la maison d'un péager.

Le péager n'était autre qu'une femme du nom d'Elisabeth Saunders. Or, vers 7 heures du soir, on a frappé à la porte de la maison de Mme Saunders, et celle-ci ayant ouvert sans méfiance, s'est trouvée en présence de deux malfaiteurs, masqués et armés de revolvers de gros calibre, qui lui ont demandé la bourse ou la vie.

La blessure de Mme Saunders est mortelle, et, aux derniers avis, la pauvre femme était mourante.

Un document historique

Il y a quelque temps un savant assyriologue, M. Smith, trouva à Hila, sur l'emplacement de l'ancienne Babylone, des briques sur lesquelles était écrite, en chaldéen, l'histoire du déluge.

Un égyptologue, Brugsch-bey, vient de découvrir à Louqsor, sur le Nil, une cartouche où il est expliqué comment le Nil cessa, pendant sept années, d'inonder ses rives, et qui causa une famine épouvantable.

Brugsch-bey, calculant la date de cette famine, a trouvé qu'elle avait eu lieu en l'an 1900 avant Jésus-Christ, à l'époque où, selon la Bible, ent liex la dizette qui conduisit en Egypte les fils de Jacob et leur fit retrouver dans le premier ministre de Pharaon leur frère Joseph qu'ils avaient vendu.

L'utilisation des vieux papiers

On sait de quelle utilité sont les journaux pour envelopper et mettre de côté les vêtements d'hiver pendant la belle saison. L'encre d'imprimerie jouit en effet de la propriété d'éloigner les mites aussi sûrement que le camphre et le papier goudronné. Il est très bon, pour cette raison, d'étendre des journaux sur les tapis. Cette précaution si simple préserve sûrement ces derniers des attaques des insectes.

C'est dans la cuisine que le vieux papier trouve surtout son utilisation. Le papier jouit en effet de la propriété d'être imperméable à l'air. Il est bien établi que la glace, par exemple, soigneusement enveloppée de papier se conserve plus longtemps que celle qui reste à l'air libre.

Une cruche d'eau glacée bien enveloppée dans les journaux de manière que l'air ne puisse y avoir d'accès, peut rester dans une chambre tou-

tes une nuit en plein été, sans qu'il y ait une fonte appréciable de la glace.

Cette précieuse propriété devrait être mise à profit plus souvent dans les chambres des malades, pendant la nuit.

AVIS

EST par le présent donné qu'il est défendu de pêcher dans le lac Huard et de décharger sous peine d'être poursuivi par le propriétaire.

Des permis peuvent être obtenus en s'adressant à Joseph Tremblay, Propriétaire. Chemin de St-Urbain, près de la factorie de Nap. Gauthier. 24 juillet 90.—1 an.

F.-H. ANDREWS & Fils

1 RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

MARCHANDS D'HUITRES MALPEQUES

PRIX SPECIAUX. SOINS PARTICULIERS. DONNÉS A L'EXPORTATION.

HUITRES FRAICHES REÇUES TOUS LES JOURS.

16 oct.—90.

La compagnie d'Assurance LA ROYALE D'ANGLETERRE

Actif..... \$35,053,006,43 Surplus de l'actif sur le passif..... 11,411,507,31

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA : MONTRÉAL.

WILLIAM TATLEY AGENT GÉNÉRAL.

Cette compagnie a placé près de \$1,000,000 en Canada, dont une grande partie, en dépôt au gouvernement fédéral, pour la protection spéciale de ses assurés Canadiens.

Montant net des primes sur assurances contre le feu, perçues en Canada, durant l'année 1889 \$534,299.

La réputation et la popularité de la compagnie sont parfaitement établies par le revenu des primes ci-dessus mentionné, lequel surpasse d'une moitié au moins celui de toute Assurance.

"La Royale" est reconnue dans le monde entier pour sa libéralité envers ses clients et pour la promptitude et la justice qu'elle apporte dans le règlement de leurs réclamations.

Le meilleur est après tout le moins dépendieux.

On demande des agents dans les endroits où la compagnie n'a pas encore de représentant. 16 oct. 90.

A VENDRE

Les lots à bois Nos 19 et 20 du 6me rang du township Chicoutimi. Ces deux lots sont rapprochés de la ville et sont boisés en bois de toutes sortes. Une moissonneuse double, à bon marché.

Une faucheuse double, Patterson, n'ayant servi que pour une récolte; en très bon état et à bonnes conditions. S'adresser à VICTOR GUAY, Cultivateur, Rang St-Thomas. 18 sept. 90.

Avis

Il est spécialement défendu de passer sur les lots Nos 15 et 16 du second rang du canton Bagot, et d'y enlever du bois.

Peter McLean, Gérant du Club Ha! Ha! Bay. St-Alph., 21 nov. 1889, 1 an.—21 nov. 90.

MAISON DE PENSION

Madame Veuve Chs Blackburn est revenue à Chambord où elle a ouvert une maison de pension dans l'ancienne résidence de M. Faustin Boivin, porte voisine du magasin de M. Louis Fillion et à quelques pas du dépôt des chars. Rien ne sera épargné pour procurer aux pensionnaires et aux voyageurs tout le confort désirable.

AVIS AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter au

MAGASIN POPULAIRE DE EMILIEN ANGERS

MARCHAND EPICIER NO 28, MARCHÉ CHAMPLAIN BASSE-VILLE, QUÉBEC

Assortiment d'Épicerie des plus complets, Prix défiant toute compétition, Satisfaction parfaite.

CULTIVATEURS ENVOYEZ

VOTRE LAINE A SHERBROOKE!

Vous aurez de belles étoffes, couvertes, flanelles, etc.

DEPUIS 10 ANS Nos produits ont donné la plus entière satisfaction dans le Saguenay et toute la Province.

Nous avons nommé M. GUAY & CIE

Comme agents de notre maison pour Chicoutimi et les paroisses voisines. Voir nos échantillons pour toutes informations et pour envoyer votre laine, adressez vous à M. GUAY & CIE.

A.-L. GRINDROD & CO, SHERBROOKE, P.Q. 22 mai 90.

IMMENSES AVANTAGES!

Dont vous pourrez profiter en allant acheter au magasin général du bon marché tenu par

P.-H. BOILY MARCHAND RUE RACINE, CHICOUTIMI

AVIS Lac "XAVIER"

Le susdit lac ayant été loué par le soussigné, en conséquence, il est strictement défendu de faire la pêche sous peine de pénalité autorisée par la loi. Ce lac est situé dans le 5ième rang du township Harvey.

W. ANDERSON. St-Fulgence, 15 Sept. 1890.—2 ms.

L'abus des liqueurs enivrantes positivement guéri par l'administration du spécifique du Dr Haines

Ce spécifique peut être donné dans une tasse de café ou de thé, sans la connaissance de la personne qui le prend, que cette personne soit un grand ivrogne, ou seulement adonné à la boisson. Des milliers d'ivrognes ont été guéris en prenant ce remède dans leur café hors de leur connaissance, et aujourd'hui, ils croient qu'ils ont abandonné la boisson grâce à leur énergie. Au cas où l'abus n'est produit par l'administration de ce remède. Guérisons garanties. Demandez les circulaires et les renseignements. Adresse privée: Golden Specific Co. 185, Race St. Cincinnati. O 1 an.—28 mai 1889—703.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE QUÉBEC

L'ouverture des cours de l'École Vétérinaire de Québec aura lieu

JEUDI, LE 2 OCTOBRE 1890 A 5 hrs p. m.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves un certain nombre de bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous les cours gratuitement excepté la dissection.

On peut obtenir ces bourses en s'adressant au Dr G. Leclerc, secrétaire du département d'Agriculture, ou à M. E.-A. Barnard, secrétaire du Conseil d'Agriculture ou à J.-A. COUTURE, D. M. V. 49 rue Desjardins. DIRECTEUR DE L'ÉCOLE. 18 sept. 2 ms.

GRAINS DE SEMENCE

Nous recevons par le premier voyage du bateau un assortiment considérable en Grains de Semence et en Farines.

BLÉ DU MANITOBA! BLÉ DE RUSSIE!

ORGE! AVOINE! POIS! LENTILLES!

GRAINES DE TREFLE ROUGE, BLANC, ETC., ETC. Graines de toutes sortes! TESSIER & PETIT.

FARINE "MAGICIENNE," "ARABIE" "SPRING EXTRA," "PATENTE" "MIDDLINGS" "LAKE VIEW" "ROSE RUD" "BLE D'INDE!" FARINE DE BLE D'INDE JAUNE!! ETC., ETC., ETC.

N'oubliez pas de nous faire une visite avant de faire vos achats, nos bas prix vous surprendront.

AVANTAGES SPECIAUX VENEZ-VOIR! VENEZ-VOIR!!

Tessier & Petit. ELIE BEDARD

HORLOGER ET BIJOUTIER

En gros et en détail 245 RUE ST-PAUL, PALAIS, QUÉBEC

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, HORLOGES, ÉPINGLES ET CHAINES EN OR, BAGUES, SETS EN OR DE GUINÉE, JONCS, ALLIANCES, BAGUES EN DIAMANT.

SPECIALITES LUNETTES ET LORGNONS EN CRISTAL LAURANCE.

Lunettes Laurance, Lunettes d'Opéra, Pipes en ébène de mer, Argenteries Telescope, Accordéons.

Le tout garanti et vendu à plus bas prix que toute autre maison de la ville. —UNE VISITE EST SOLICITEE— 9 dec. 89. 1 an.

SEL! SEL!! SEL!!! EN RECEPTION EX BARK CIF

SACS DE SEL 11 au tonneau A VENDRE

EN RADE OU SUR LE QUAI Aussi: Grains de toutes sortes, Fleur en quarts et en poches, Saïndoux, Lard Canadien, Short cut, Mess, Thin mess, Barley, Gruau, etc., etc., et à des prix défiant toute compétition. —Une visite est sollicitée— A. Laroche, No 56 Rue St-Paul, Québec, 4 avril 18. 1 an.

N. RIOUX & Cie. MARCHAND

ÉPICERIE EN GROS 98 & 100 RUE ST-PAUL QUÉBEC

Prix réduits pour argent comptant

Désirant faire une réduction de notre immense assortiment, consistant en Sirop, Sucre, Thé, Café, Riz, Barly, Tabac, Cigars, Raisins, et quantités de produits chimiques tel que Résine, Couperose, Indigo, etc., etc. —AUSSI— Huiles de toutes sortes en bouteilles et en futailles. Brandy! Vins! Gin! —ET— AUTRE LIQUEURS FINES— VIN DE MESSE UNE SPÉCIALITÉ

Conserves alimentaires de toute espèce en Caniste. N. Rioux & Cie.

Fourures! Fourures!!

G.-R. RENFREW & CIE

désirent attirer l'attention de ceux qui ont l'intention d'acheter des fourures sur leur immense stock comprenant tout ce qu'il y a de nouveau et d'élégant en fait de modes en vogue à Paris et à New-York.

Nouvelles formes de CASQUES en Creamer et en Seal pour Dames. Nouveaux Sets en fourures pour Dames. Peaux de Buffles, de toutes qualités. Capots en Creamer, en Astracan et en Castor pour Messieurs.

G.-R. RENFREW & CIE 35 et 37, rue Buade, Hauteville, Québec

Charlatanisme!

La Société des pharmaciens s'occupe en ce moment, dit la "Patrie" d'un charlatan qui vend dans les campagnes, un certain élixir qui guérit tous maux, qu'il appelle "Baume". Elle a fait analyser ce "baume" par une des écoles de médecine de la ville, dont le rapport constate que cette prétendue panacée universelle n'est qu'un composé inoffensif d'alcool, de poivre et d'huile de Safran. On parle de faire arrêter les personnes qui débitent ces produits du charlatanisme.

CLEOPHE SIMARD HORLOGER, HÉBERTVILLE

Les réparations des montres et de pendules sont faites promptement et avec le plus grand soin.

AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter à la Nouvelle Epicerie COIN DES RUES BUREAU ET ST-PAUL. Ancien poste de Rioux & Cie occupé pendant 17 ans par ce dernier

Assortiment d'épicerie des plus complets. Prix défiant toute compétition. Satisfaction parfaite. Une visite est respectueusement sollicitée.

O. Rousseau

COIN DES RUES BUREAU ET ST-PAUL BASSE-VILLE. 4 juillet 89.—6 ms.

E.-V. HUDON

AGENT POUR LA Glasgow & London Compagnie d'assurance contre le FEU et les dommages causés par la Foudre.

Etablie en 1863 LECLERC & LETELLIER IMPORTATEURS 48, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Épiceries, Vins, Liqueurs, Thés, sucres, Sirops, Provisions, Etc.

A VENDRE Les lots de cadastre numéros 535, 536, 369 et 370 situés dans le quartier centre de la ville de Chicoutimi. Conditions faciles. S'adresser à M.-O. BOSSE

Extrait DU REGLEMENT DE L'HOTEL McLEAN

Baie des Ha! Ha! Les voyageurs qui se font conduire à l'hôtel par des charretiers sont priés de ne pas introduire eux-mêmes leurs chiens dans l'hôtel; si, ils ont besoin de les faire entrer, ils doivent en prévenir le propriétaire, qui les fera entrer lui-même. Les charretiers voudront bien aussi prendre note de cet avis et se conduire en conséquence. Pitre McLean, MAURICE OVIDE BOSSE NOTAIRE

Hrs. de Bureau de 9 hrs A. M. 4 1/2 hrs P. M. EN FACE DE O. BOSSE, SHERIFF, CHEZ M. B. LEVESQUE.

Aussi: Agent pour le comté de Chicoutimi, de la célèbre compagnie "THE MANUFACTURERS' LIFE" —and— ACCIDENT INSURANCE Co., TORONTO.

AUX MARCHANDS DU SAGUENAY ET Lac St-Jean

Huile de Charbon pour approvisionnement, Huiles Astrale, Huiles Machine et Noire, Lampes, patrons nouveaux, en décors et couleur, Bruleurs, Mèche, Cheminées Daisy Top, Verreries en cristal et variées de couleurs assorties, Cabarets, Poêles à l'huile, Veilleuses, etc.

AVIS. Ne retardez point à acheter de l'huile vu les prix, gouvernés par l'Association des Rafineurs qui les élèveront avec la demande. Les Séminaires, Collèges, ou Communautés pourront acheter aux plus bas prix en gros.

A.-E. VALLERAND, 67 RUE DALHOUSIE, QUÉBEC. 1 mai 1889.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1890—Arrangements d'été—1890

Le 15 septembre 1890, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LES TRAINS LAISSERONT LÉVIS Pour la Rivière-du-Loup et Campbellton..... 7.30 Pour Halifax et Saint-Jean (Express direct.)..... 14.30 Pour la Rivière-du-Loup..... 17.45

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS De la Rivière-du-Loup..... 5.15 De Halifax et St-Jean (Express direct.)..... 10.40 De Campbellton à la Rivière-du-Loup..... 12.35

Le char-quoir attaché au train express quittant la Pointe-Lévis à 14.30 se rend jusqu'à Halifax. Tous les chars sur cette voie sont éclairés à l'électricité et réchauffés par la vapeur de la locomotive.

Le train arrivant à Lévis à 10.40 voyagera tous les jours de la Rivière-du-Loup à Lévis. Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time. On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, les taux de fret et des passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE 49 rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Montcalm N. B., 11 Sept. 1890.

NOS SPECIALITES

Boîtes à Cartes, à Cigars et à Cigarettes. Bourses, portefeuilles, etc, en véritable cuir de Russie.

Chandelles de fantaisie de Vienne. Marchandises françaises de goût. Articles Italiens de goût. "plaqués Anglais. Montres suisses et américaines. Marchandises de goût en cuivre et en bronze. Articles de table en argent soigné.

G. SEIFERT, EUROPEAN BAZAR 34, Rue de la Fabrique Québec.

LA PHENIX DE LONDRES

CONTRE LE FEU CAPITAL: \$15,000,000.

M. CLAVEAU, AGENT. —RUE RACINE, CHICOUTIMI.— 1 an.—14 mai 90.

PRICE BROTHERS & Co

marchands de bois Moulins à scie sur le Saguenay, à Chicoutimi. Baie des Ha! Ha! St-Etienne. Sault-au-Cochon. Bergeronnes.